



VOTRE VOIX NOTRE ACTION

VOTEZ CFDT

LA CFDT DÉFEND VOS RETRAITES !



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE RETRAITE AVEC LA CFDT !

DU 1^{ER} AU 15 MARS 2021, VOUS ÉLIREZ VOS REPRÉSENTANT-ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DE RETRAITE DES AGENTS TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS : LA CNRACL.

ÉLECTIONS CNRACL

DANS UN CONTEXTE DE GEL DU POINT D'INDICE ET DE MENACES SUR L'ÉQUILIBRE DU RÉGIME, CETTE ÉLECTION EST DÉTERMINANTE. En votant Cfdt, vous manifestez votre attachement au maintien de retraites solidaires et durables. Grâce à votre vote, vos élu-es Cfdt seront force de propositions exigeantes pour bien vivre votre retraite.

LES PRIORITÉS DE LA CFDT

1 - UNE RETRAITE DÉCENTE POUR TOUTES ET TOUS

- > Prise en compte des primes et indemnités dans le calcul de la pension.
- > Indexation des retraites sur les salaires, pour garantir le maintien du pouvoir d'achat.
- > Mêmes droits pour les polypensionné-es et pour les fonctionnaires.
- > Institution d'un véritable revenu minimum garanti.

2 - UN JUSTE TEMPS DE RETRAITE

- > Maintien du dispositif des carrières longues et prise en compte des facteurs de pénibilité pour bénéficier de départs anticipés.
- > Garantie du bénéfice de la catégorie active.
- > Accès à une seconde carrière qui préserve les droits acquis pour la retraite (reclassement, évolution professionnelle).
- > Possibilité de partir en retraite progressive dès 60 ans (55 ans pour les personnes handicapées).

3 - DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL AUJOURD'HUI POUR UNE RETRAITE EN BONNE SANTÉ

À cette fin, vos élu-es Cfdt continueront d'agir au sein du fonds national de prévention (FNP) pour :

- > Amplifier les politiques de prévention des risques professionnels, y compris psychosociaux, de santé et de qualité de vie au travail.
- > Donner la priorité aux métiers à forte pénibilité ou usure professionnelle.
- > Obliger les employeurs à déclarer toute maladie professionnelle et accident de service, pour qu'ils assument leurs responsabilités.

4 - DES AGENTS ACTEURS DE LEUR RETRAITE

- > Service d'information plus opérationnel.
- > Possibilité de déposer des justificatifs tout au long de la carrière.
- > Possibilité de contester les déclarations de l'employeur.

La CFDT, 1^{er} syndicat de France, a un réseau de militant-es partout en France, métropole et Outre-mer, en lien avec ses élu-es au conseil d'administration de la CNRACL. Ainsi, tout agent peut trouver un interlocuteur attentif à résoudre ses litiges de pension vieillesse ou invalidité, jusque devant la commission de recours amiable de la CNRACL.

La CFDT s'est engagée dans l'accord du Ségur de la santé. Elle a obtenu un Complément de Traitement Indiciaire de 183 € net mensuel, qui augmente la pension de retraite de 137,25 €.

Durant le dernier mandat, la CFDT avait la présidence du Fonds National de Prévention et a notamment travaillé pour :

- > Intégrer la prévention des risques professionnels dans les projets de création ou de rénovation d'EHPAD.
- > Mener des expérimentations appliquées autour de la problématique des transitions professionnelles et sur l'usure professionnelle, par exemple pour les ATSEM, auxiliaires de puériculture...
- > Mesurer les impacts et prévenir les risques relatifs aux fumées d'incendie pour les sapeurs-pompiers professionnels.

La CFDT veille fermement à ce qu'aucun employeur ne soit défaillant dans le versement des cotisations retraite : ce sont les ressources financières qui permettent d'équilibrer le régime et de verser les pensions.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNRACL

Ce conseil compte 20 membres dont 6 représentant-es des personnels actifs et 2 représentant-es des retraités. Ses missions recouvrent le contrôle de la gestion et de l'activité de la caisse de retraite, les propositions d'évolution réglementaire en matière de retraite et d'invalidité, le pilotage du fonds national de prévention des risques professionnels et du fonds d'action sociale (FAS).

Vos candidat-es CFDT ne feront pas de grands discours. Elles et ils s'engagent à un travail concret pour des propositions crédibles et convaincantes, dans le sens de l'intérêt général.

N'ÉPARPILLENZ PAS VOTRE VOIX ! VOTEZ CFDT

VOS CANDIDAT-ES CFDT

1> Nadine BRUCHER
Chargée de mission protection sociale - CNFPT (49)

2> Cyrille BELLANGER
Aide soignant
EHPAD Oiron (79)

3> Marie COUBRET
Auxiliaire de puériculture
Mairie de Chamalières (63)

4> Fabienne BILLOUX
Technicienne de laboratoire
CH Henri Mondor (15)

5> Guillaume BOULESTEIX
Gestionnaire administratif et financier - Mairie Toulouse (31)

6> Hugues PECARD
Infirmier anesthésiste CS
CH intercommunal Elbeuf, Louviers, Val-de-Reuil (27)

7> Céline GASSIN
Éducatrice des APS
CC Convergence Garonne (33)

8> Laetitia PRIBUDIC
Agent administratif
CD de l'enfance et de la famille
Haute-Garonne (79)

9> Julien MARCHETTI
Chargé de mission RH
Metz métropole (57)

10> Nicolas HUGUES
Infirmier en soins généraux
Groupement hospitalier
portes de Provenances (26)

11> Virginie GREGORACI
Adjointe au chef du service santé, sécurité et QVT - SDIS (83)

12> Sindy IGUAL
Aide médico-psychologique
CH Ain Val-de-Saône (01)

13> Gilles RICHY
Technicien principal
Conseil départemental (62)

14> Camille SIRO
Préparateur en pharmacie
hospitalière - CH Ploërmel (56)

15> Alya SAYADI
Chargée d'accompagnement
professionnel
Grenoble Alpes Métropole (38)

16> Laurence LE TOHIC
Infirmière soins généraux
et spécialisés
CH Simone Veil Blois (41)

17> Christophe LEMOINE
Animateur
Mairie ND de Bondeville (76)

18> Dominique LEGROS
Technicien de laboratoire
de classe supérieure
CH ouest Réunion (974)

19> Pascale ARNAULT
Auxiliaire de soins
EHPAD Le Faou (29)

20> Suzanne LAGORSSE
Infirmière soins généraux
EHPAD Marcel Cantelaube (24)

21> Pascal MANGEMATIN
Adjoint technique polyvalent
Mairie Antully (71)

22> Franck FABRE
Manipulateur en électro-radiologie
CH intercommunal Toulon
La-Seine-sur-mer (83)

23> Sébastien BOUVIER
Adjudant-chef sapeurs-pompiers
professionnels - SDIS (01)

24> Nolwen CADUDAL
Infirmière en soins généraux
et spécialisés
CH Bretagne Atlantique (56)

